

## Motion en faveur d'un agenda rural

- Réunis en Assemblée générale annuelle à Najac (12), le dimanche 7 avril, les maires ruraux réaffirment la nécessaire élaboration d'un Agenda rural français qui s'inscrive dans le prolongement de la résolution adoptée par le Parlement européen le 3 octobre 2018 en vue de définir une politique spécifique à destination des territoires ruraux.
- Il s'agit de mieux prendre en compte, face au constat irréfutable d'un développement déséquilibré des territoires, la spécificité des zones rurales dans l'objectif de mener une politique de cohésion des territoires qui renoue avec les valeurs de notre pacte républicain.
- La crise que connaît notre pays appelle plus que jamais à un bouleversement de l'action publique et privée afin de redonner à nos concitoyens et notamment ceux qui résident dans les communes rurales, confiance en l'avenir. Il s'agit de révéler le potentiel des territoires ruraux par un changement de discours porteur d'une vision positive et d'un développement diffus.
- Face au refus de l'Etat d'instaurer une Loi ruralité proposée par l'AMRF, celle-ci appelle à un sursaut collectif, impliquant citoyens, associations, entreprises, partenaires sociaux, parlement et pouvoirs centraux.
- Alors que l'étude des mobilisations, inédite dans sa forme, a révélé la carte de territoires sur lesquels s'était développé un sentiment d'abandon, ne rien faire serait coupable, se contenter d'amender l'existant, irresponsable.
- Ce sentiment s'appuie souvent sur des situations réelles d'inégalités territoriales, que les pouvoirs publics locaux n'ont pas pu amortir suffisamment face aux logiques de concentration induites principalement par une économie globalisée et des politiques d'Etat inadaptées.
- Face à ce défi et pour contribuer à des réponses adaptées, les maires ruraux souhaitent mettre à disposition du pays leur connaissance de leurs habitants, du territoire et des raisons de la crise qui ont été notamment inscrites sur les cahiers de doléances mis à disposition dans leur mairie.
  
- L'Agenda rural doit ainsi être celui de la société civile et des élus, exigeant quant à l'action de l'Etat pour que soit mis à un terme à des politiques qui pénalisent le monde rural d'un côté. De l'autre, de nouvelles politiques doivent voir le jour, inspirées des actions portées par les maires et mises en œuvre dans et, souvent, par les communes.
- Il doit s'inscrire dans une démarche globale à l'échelle européenne et s'appuyer sur une méthode, un calendrier et des moyens dédiés. Les travaux entamés devront aboutir à la définition d'actions à inscrire dans l'agenda à court, moyen et long terme et les besoins en matière de financements s'il y a lieu.
- Mais l'agenda rural doit être aussi une démarche qui vise à se dégager des anciens schémas de pensées avec une ruralité trop souvent vue comme un territoire à aider et à soutenir en

raison d'un système mondialisé consacrant le modèle de la métropolisation ou un territoire relégué à des fonctions négatives.

- Le monde rural doit être associé désormais à d'autres dynamiques complémentaires de son rôle historique et constant dans le domaine agricole. Les enjeux liés à l'environnement, l'alimentation, la transition énergétique, au développement économique ne trouveront de solutions que dans le recours à une valorisation des territoires ruraux.
- En cela, les maires ruraux appellent à sortir des visions obsolètes qui évoquent les centres et les périphéries pour y proposer la logique de réseaux.
  
- Aussi, l'assemblée générale mandate le Bureau de l'AMRF pour définir courant avril une contribution au débat public à l'occasion de la fin du Grand débat et qui sera remise aux travaux de la Mission initiée par la Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.
- L'objectif est de collecter, de révéler concrètement les difficultés rencontrées et ce qui ne marche pas ou mal, d'identifier concrètement ce qui bloque et trouver les moyens de le contourner.
- Avoir une vision optimiste ne doit pas empêcher d'avoir un regard pragmatique identifiant les entraves du quotidien des citoyens et des maires, qui participent au climat d'essoufflement, d'abandon et au sentiment d'impuissance qui ralentit sinon étouffe l'action de développement dans de nombreux domaines
- Dès maintenant et sans attendre cette contribution, les maires ruraux appellent à une meilleure coordination des actions mises en place afin d'offrir à notre pays une approche nouvelle et équilibrée du développement du territoire tenant compte des impératifs sociaux, économiques et environnementaux et qui s'appuie sur les complémentarités.
- L'AMRF met par ailleurs à disposition l'ensemble de ses travaux, notamment ceux, remis en 2017 autour des Etats Généraux de la ruralité.